

PÉRENNISEZ VOS DALLAGES ET PAVAGES

SELON LA NORME NF P98-335

Mise en œuvre des pavés et dalles en béton,
des pavés en terre cuite, des pavés et dalles
en pierre naturelle.

Les Mortiers

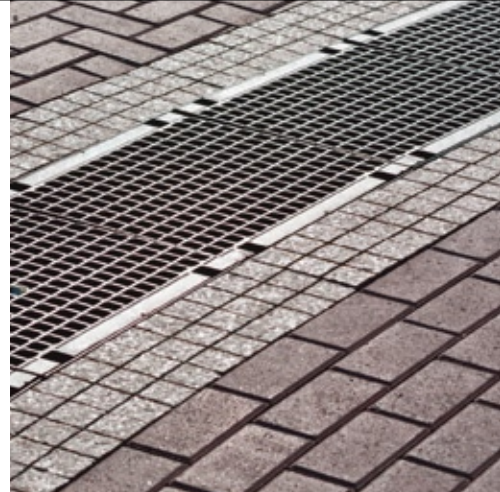
*Derrière les grandes idées,
il y a les Mortiers*

www.desmortiersdesidees.com

→ UN PAVÉ EST SOLIDE, UN OUVRAGE PAVÉ DOIT L'ÊTRE AUSSI !

Agressions chimiques, mécaniques et forces de girations sont autant de contraintes qui fragilisent vos zones pavées circulées. La qualité d'un ouvrage pavé est obtenue grâce à sa structure monolithique formée par une assise rigide ou semi rigide et des pavés maçonnés avec des mortiers spéciaux (pose et joint). Les mortiers spéciaux assurent ainsi la résistance et la durabilité des zones circulées et/ou piétonnes.

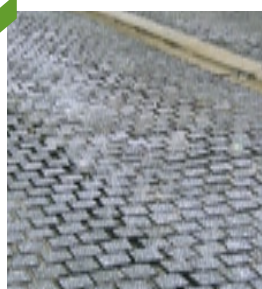
LES ZONES PAVÉES NE SONT PAS EXCLUSIVEMENT UTILISÉES PAR LES PIÉTONS !



Par définition une voie 100 % piétonne n'existe pas car par nécessité il y a toujours une circulation ponctuelle ou récurrente : camions de livraison, balayeuses, ramassage des ordures ménagères, passage de véhicules de sécurité, véhicules de marché, foires, événements...)

Ces contraintes quotidiennes mécaniques et chimiques peuvent déstabiliser la structure des zones pavées. Les performances des mortiers spéciaux de voirie permettent de répondre à ces contraintes et contribuent à la pérennisation des ouvrages réalisés.

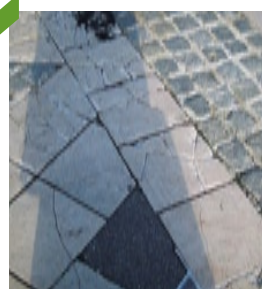
LES MORTIERS SPÉCIAUX DE VOIRIE, DES SOLUTIONS INDUSTRIELLES DURABLES ET PERFORMANTES POUR ÉVITER :



Phénomène d'orniérage



Dégradations, usure



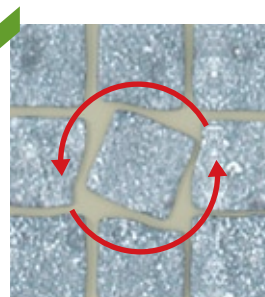
Décohésion complète de l'ouvrage



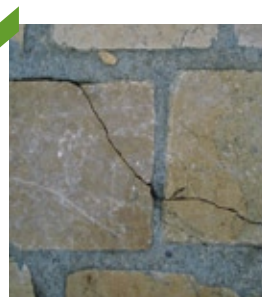
Déformation et enfoncement de la zone pavée



Joints perméables : infiltrations d'eau



Déplacement du aux efforts de torsion et aux forces de giration



Fissuration de l'ouvrage



Compactage insuffisant ou porosité de la fondation

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

NORME NF P 98-335 :

MISE EN ŒUVRE DES PAVÉS ET DALLES EN BÉTON, DES PAVÉS EN TERRE CUITE, DES PAVÉS ET DALLES EN PIERRE NATURELLE

Cette norme concerne la réalisation d'espaces affectés ou non à la circulation ou au stationnement et physiquement accessibles aux véhicules, à l'aide de pavés et/ou dalles en béton de ciment et/ou en pierres naturelles et/ou de pavés en terre cuite.

La norme NF P 98-335 précise en fonction de la nature de l'assise les matériaux de pose et de jointoiment admissibles, ainsi que leurs conditions de mise en oeuvre.

LES ASSISES RIGIDES ET SEMI RIGIDES COMPATIBLES AVEC LES MORTIERS SPÉCIAUX SONT :

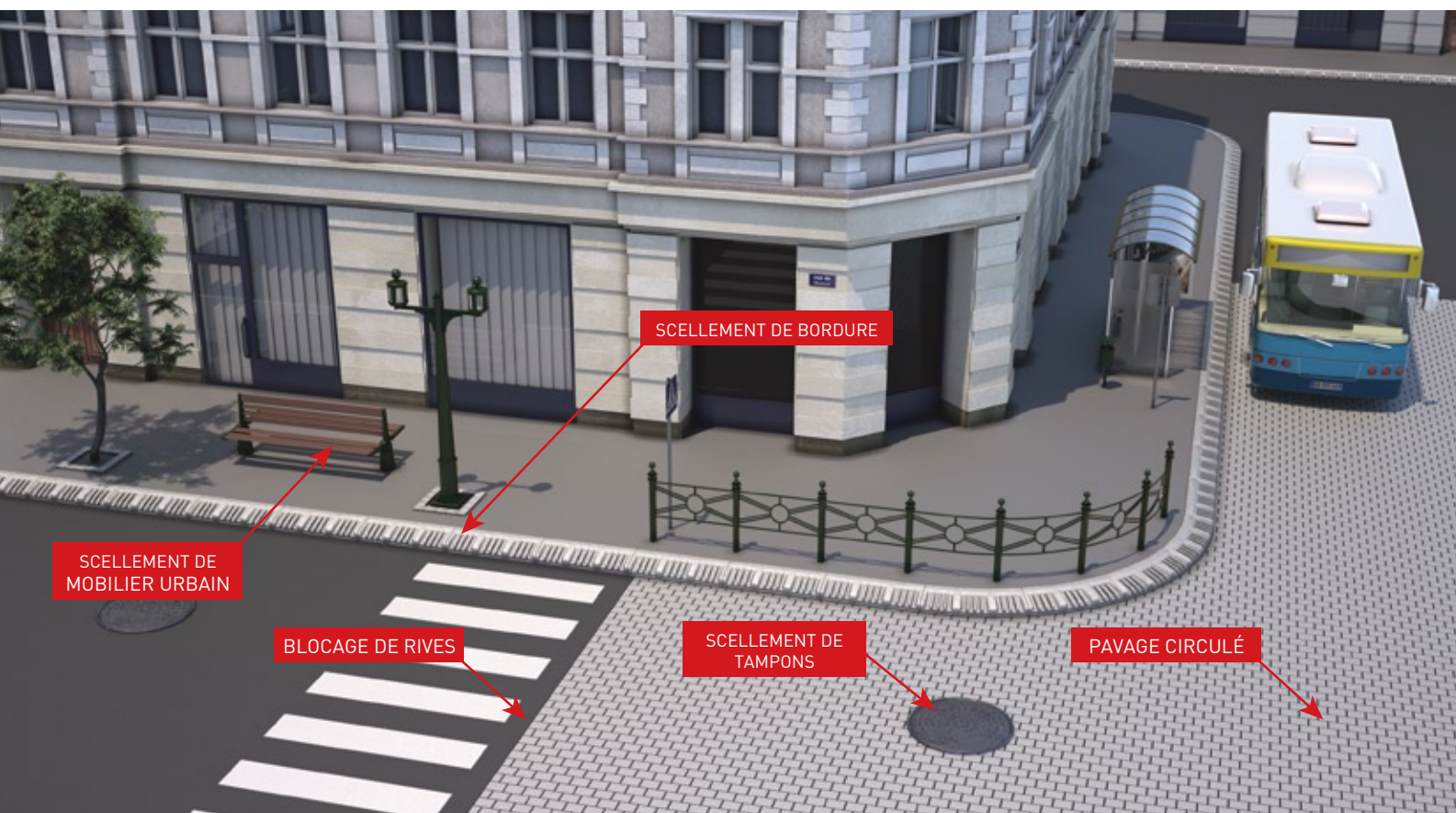
- les graves-ciment compactées selon la NF P 98-116
- les enrobés à module élevé (EME) selon NF P 98-140
- les dalles béton



LES AVANTAGES DES MORTIERS DE VOIRIE

Performances mécaniques	Des liants adaptés permettent aux mortiers spéciaux de résister durablement aux sollicitations mécaniques rencontrées en voirie circulée.
Retrait compensé	Les mortiers spéciaux, par l'emploi d'adjuvants spécifiques et de formulations pointues, permettent de diminuer de manière importante le phénomène naturel du retrait.
Qualité constante	Issue d'un process industriel fiable, la qualité constante des produits évite les problématiques chantiers (mauvais dosage en eau, emploi de matériaux inadaptés,...)
Monolithisme	Le mortier et le joint associé agissent en ensemble monolithique améliorant la cohésion globale de l'ouvrage.
Prise rapide	Les mortiers spéciaux permettent, par leurs formulations, une remise en circulation rapide (environ 48 heures après coulage du joint).

LES AUTRES DOMAINES D'APPLICATION





et toutes les solutions esthétiques et techniques des Mortiers
pour contribuer à l'amélioration de notre vie sur le site :

www.desmortiersdesidees.com

